

Je suis encadrant.e et titulaire d'une HDR et je souhaite déposer un projet de recherche doctoral sur Amethis

Je n'ai pas de financement, un CDE est disponible pour mon unité de recherche

Campagne Contrats Doctoraux d'Établissements

Cette procédure concerne les recrutements de doctorant.e.s sur des contrats doctoraux d'établissement (CDE). La répartition des CDE est définie par l'établissement depuis 2023 sur une période quinquennale, par unité de recherche en fonction du nombre d'HDR. Le processus se déroule de Janvier à Juillet, intégralement via Amethis. Les encadrant.es déposent des sujets. Les candidat.es postulent (avril). Deux étapes de sélection : admissibilité puis audition.

J'ai obtenu un financement non fléché, je recrute un.e candidat.e

Recrutement pour thèse sur fonds propres (hors concours)

Tout financement institutionnel (type ANR, projet Européen, financement TRITON...) nécessite un recrutement ouvert avec des critères prédéfinis. L'offre de thèse doit être publiée au moins 30 jours (Amethis). L'ensemble des candidatures doit être évalué à l'aide de la fiche d'audition et de la fiche synthèse. Celles-ci sont transmises à l'ED avec le nom de la ou du candidat.e retenu.e. Le choix de l'équipe doit être validé par l'ED qui pourra réauditionner le ou la candidat.e en cas de questionnements.

Un.e candidat.e a un financement nominatif et veut faire sa thèse avec moi

Offre de thèse au fil de l'eau (hors concours)

Cette procédure concerne les doctorats dont le financement est nominatif (CIFRE, Contrat de travail, Ligue contre le cancer, FRM...). L'encadrant doit déposer le projet sur Amethis. Le bureau de l'ED s'assure que le ou la candidat.e a les compétences adaptées au projet de recherche doctoral proposé.